

Conseil municipal du 10 décembre 2019

Présent: Mesdames Carrère, Doumot, Sépafredo,
Annoult,

Messieurs Bard, Queinnec, Brémand, Boucher,
Réveillère, Reste

Laure Thiém ayant donné pouvoir à Dominique Carrère
Absents excusés: Francis Coudat, Gérard Roussaud
Isabelle Hayer

Marline Coste ayant donné pouvoir à Nidèle Sépafredo
Secrétaire de séance: Claire Doumot

Le quorum est atteint.

La séance est ouverte à 21^h05

I Bail dérogatoire d'habitation

Le locataire actuel du logement communal situé le chemin
du Caoulet quitte les lieux au 15 décembre.

Il est proposé de poursuivre la location avec un bail déro-
gatoire d'habitation moins en conséquence qu'un bail d'habi-
tation classique, ce logement étant situé en zone OAP.
Une famille souhaite occuper le logement.

Il est proposé de conclure le bail avec celle-ci à compter
du 16 décembre pour un montant de loyer de 705,78 €
Accepté à l'unanimité.

II Autorisation d'engager, de liquer et de mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2020

Comme chaque année, il est proposé à l'assemblée de
délibérer pour permettre la continuité des dépenses
d'investissement sur la période du premier trimestre 2020
dans l'attente du vote du budget municipal 2020 à
hauteur du 1/4 des ~~dépenses~~ ~~engagés~~ crédits ouverts
d'investissements en 2019. -

Accepté à l'unanimité.

III Demande de subvention au titre de la DETR 2020

Il est proposé au conseil de solliciter la Dotation d'
Équipement des Territoires Ruraux pour financer une partie
des frais de maîtrise d'œuvre pour la construction de l'école
élémentaire. Vote à l'unanimité.

IV Travaux imputés pour 2020 relevant de la compétence du SDEHG

Afin de pouvoir réaliser sous les meilleurs délais des petits travaux imputés relevant de la compétence du SDEHG, il est proposé au conseil municipal de voter une enveloppe financière prévisionnelle pour l'année 2020 de 3000€.
Vote à l'unanimité

V Rénovation de l'éclairage public des Jardins de Naubours par le SDEHG

Est estimée à 256375 € dont 80% pourraient être supportés par le SDEHG dans le cadre des certificats d'économie d'énergie à hauteur de 51516 € de reste à charge pour la commune.

L'économie future annuelle réalisée est estimée à 984 €.

Il est proposé de couvrir le reste à charge de la commune par voie d'emprunt souscrit auprès du SDEHG sur une durée de 12 ans.

Vote à l'unanimité

VI Loyer de la courtière

Une réduction de 50% des loyers lui a été accordée depuis 2 ans. Il est proposé au conseil de maintenir cette réduction.
Accepté à l'unanimité

VII Non exercice du droit de préemption sur la parcelle D288

Un bien immobilier est proposé à la vente à 300500€. La valeur du bien dépassant le montant maximum accordé au Maire dans le cadre de ses délégations, il est proposé au conseil de ne pas exercer le droit de préemption.

Accepté à l'unanimité

VIII Questions diverses

1) Carrières

L'association viendra la semaine 51 pour élaguer et entretenir le chemin de Haléfèke avec une herminette de bénévoles. Des Anziellois peuvent se joindre à eux.

2) Concordia

Cet été un groupe de jeunes gens ^a fait des travaux sur le vers des vieux cimetières dans le cadre d'un chantier jeune. Il devant le succès de l'opération, l'association propose de renouveler le partenariat en 2020 pour entretenir le vers de l'église au sud.

3) Point sur le traitement des déchets

Les prix seront appelés à augmenter dans la prochaine années.

4) Entretien des terrains de tennis

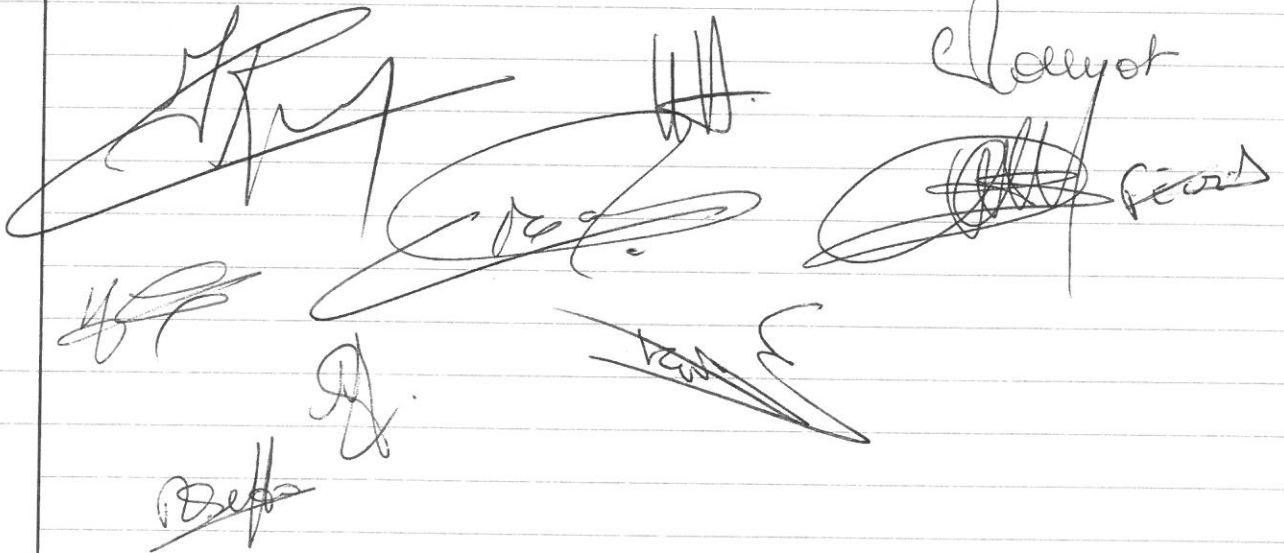
Ils se dégradent car les travaux vieillissent de plus en plus vite. Il va falloir haïter le fond de terrain et seule une entreprise professionnelle peut le faire.

A venir dans le prochain budget après étude.

5) Réseau des CCAS et Cohésion sociale au Sicoval

La question de l'intégration municipale a été étudiée. Il est proposé de faire venir une personne pour présentation au conseil municipal.

La séance est levée à 23h03



 [Signature] [Signature] [Signature]

 [Signature] [Signature] [Signature]

 [Signature] [Signature]